



Baccalauréat professionnel spécialité « productions aquacoles »

- Principes de la rénovation de la voie professionnelle
- La nouvelle écriture des référentiels
- Les consultations des professionnels et de la communauté éducative sur le projet de référentiel
- Grandes lignes du référentiel de diplôme du baccalauréat professionnel « Productions aquacoles »

Florence SALHI

DGER/ Bureau des diplômes de l'enseignement technique

Session d'accompagnement 23 au 25 mars 2011



Principes de la RVP

Application au secteur aquacole

La spécialité s'inscrit dans un champ professionnel.

Un cursus de formation en 3 ans mène au diplôme du baccalauréat professionnel.

Le BEPA est une certification intermédiaire acquise au cours du cursus de formation du bac pro.

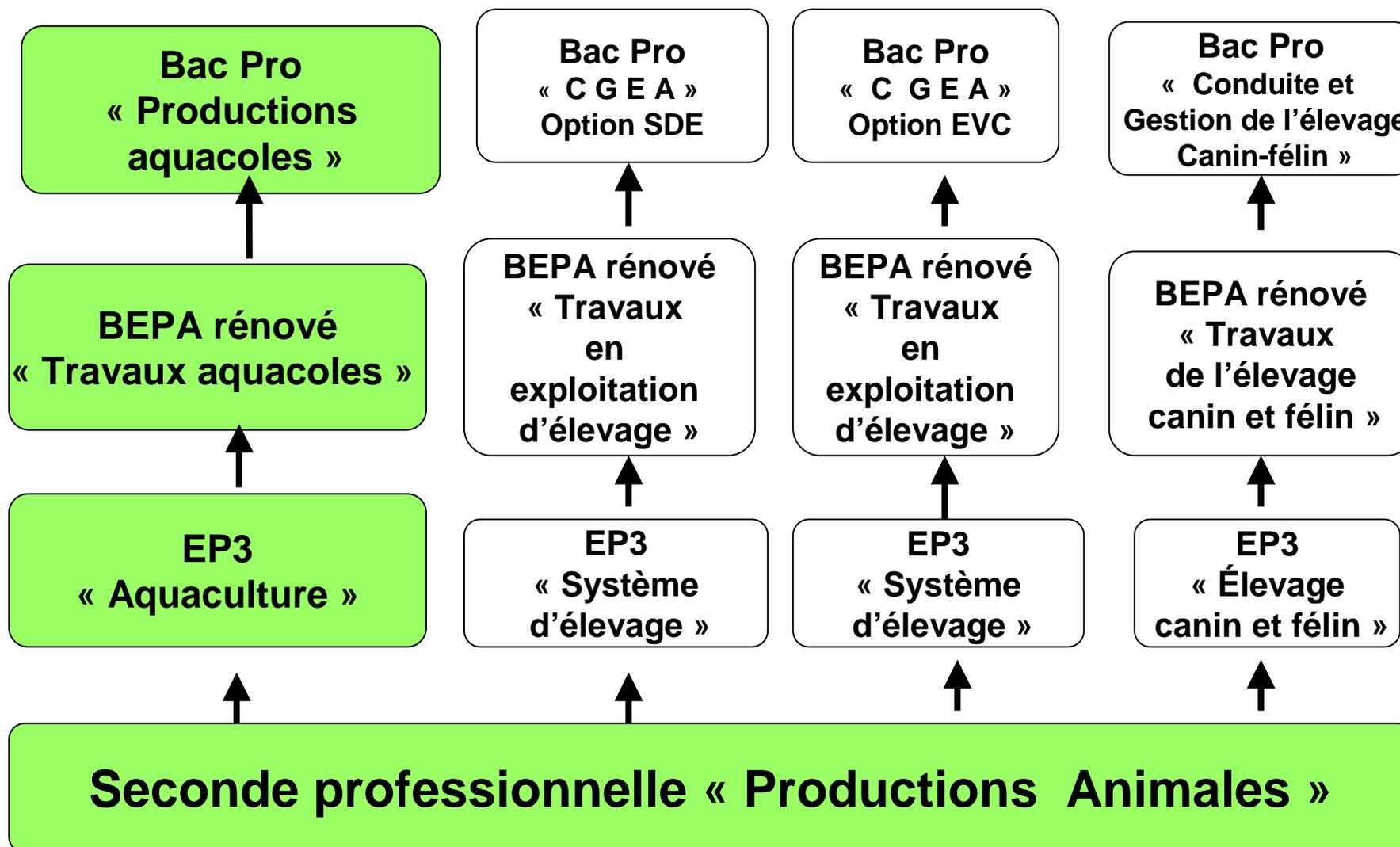
Toutes les spécialités du bac pro sont rénovées.

Les dernières formations BEPA sont supprimées à compter de la rentrée 2011.

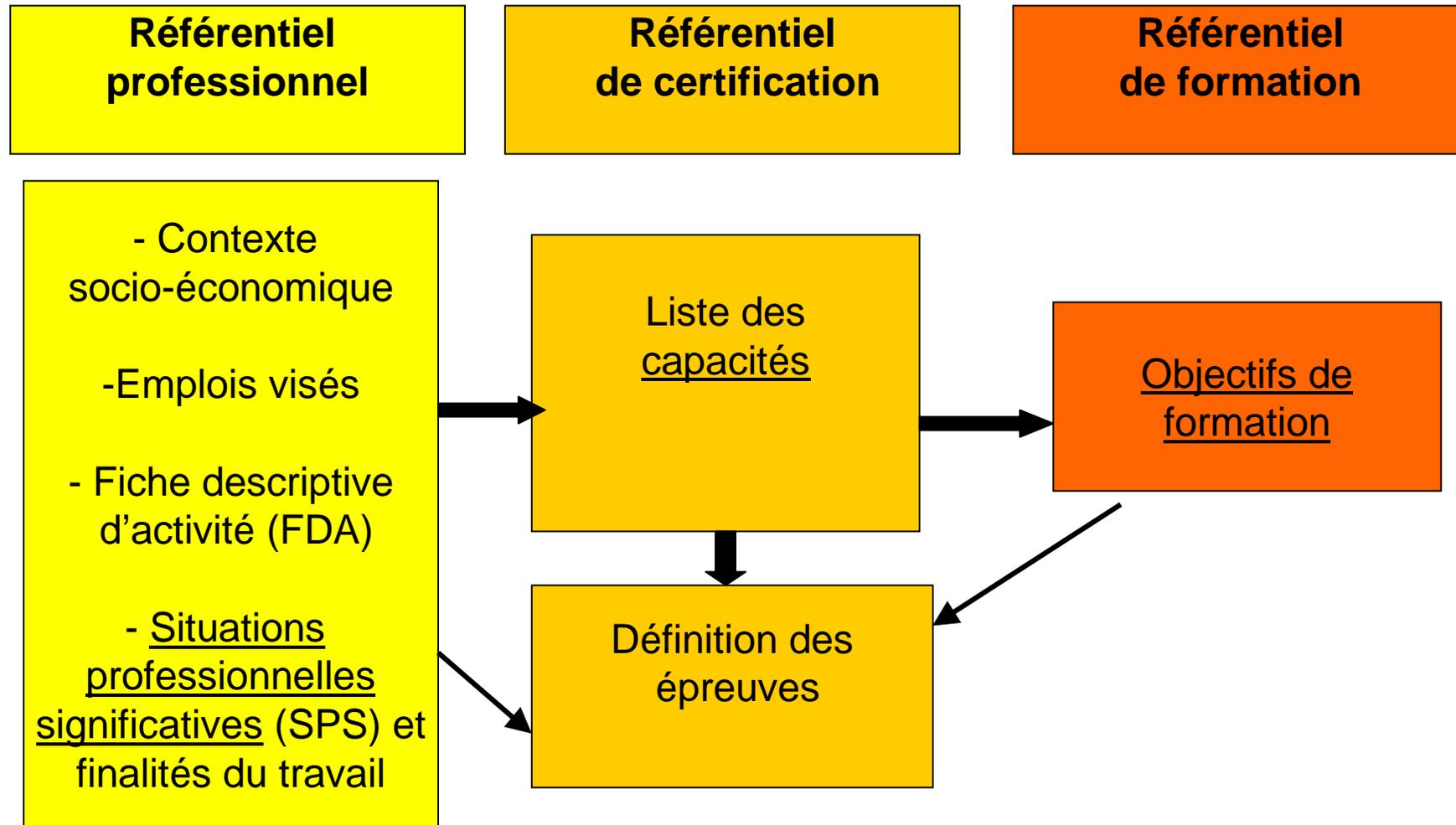
Le dernier BTA est supprimé à compter de la rentrée 2012.

Calendrier pour le secteur aquacole :

- seconde professionnelle du champ professionnelle « productions animales » (2009/2010) *2011 : 1ère session du BEPA rénové*
- Mise en place de modules généraux et d'épreuves correspondantes communs à toutes les spécialités du bac pro (2010/2011) *2012 : 1ère session du bac pro avec les nouvelles épreuves « générales »*
- Rénovation du bac pro spécialité « productions aquacoles » (2011/2012) *2013 : 1ère session du bac pro rénové*



La nouvelle écriture des référentiels : le référentiel de diplôme du baccalauréat professionnel



La nouvelle écriture des référentiels : Qui rénove un diplôme?

La rénovation d'un diplôme mobilise différents acteurs et les croisements de leurs expertises aux différentes étapes du projet afin d'écrire les textes :

1. Pour le référentiel de diplôme et la grille horaire (3 arrêtés) :

DRIF, Eduter Agrosup Dijon, IEA, DGER, chacun sollicitant ses « experts » .

Le référentiel professionnel : écriture par les DRIF, qui consultent les professionnels

Le référentiel de certification : écriture des capacités par Eduter, et des épreuves par l'inspection

Le référentiel de formation : écriture par l'inspection avec les enseignants

Le cadrage de la rénovation, l'écriture des projets d'arrêtés et les présentations aux instances : DGER

La grille horaire : IEA, DGER

2. Pour les documents précisant la mise en œuvre de la formation et de la certification:

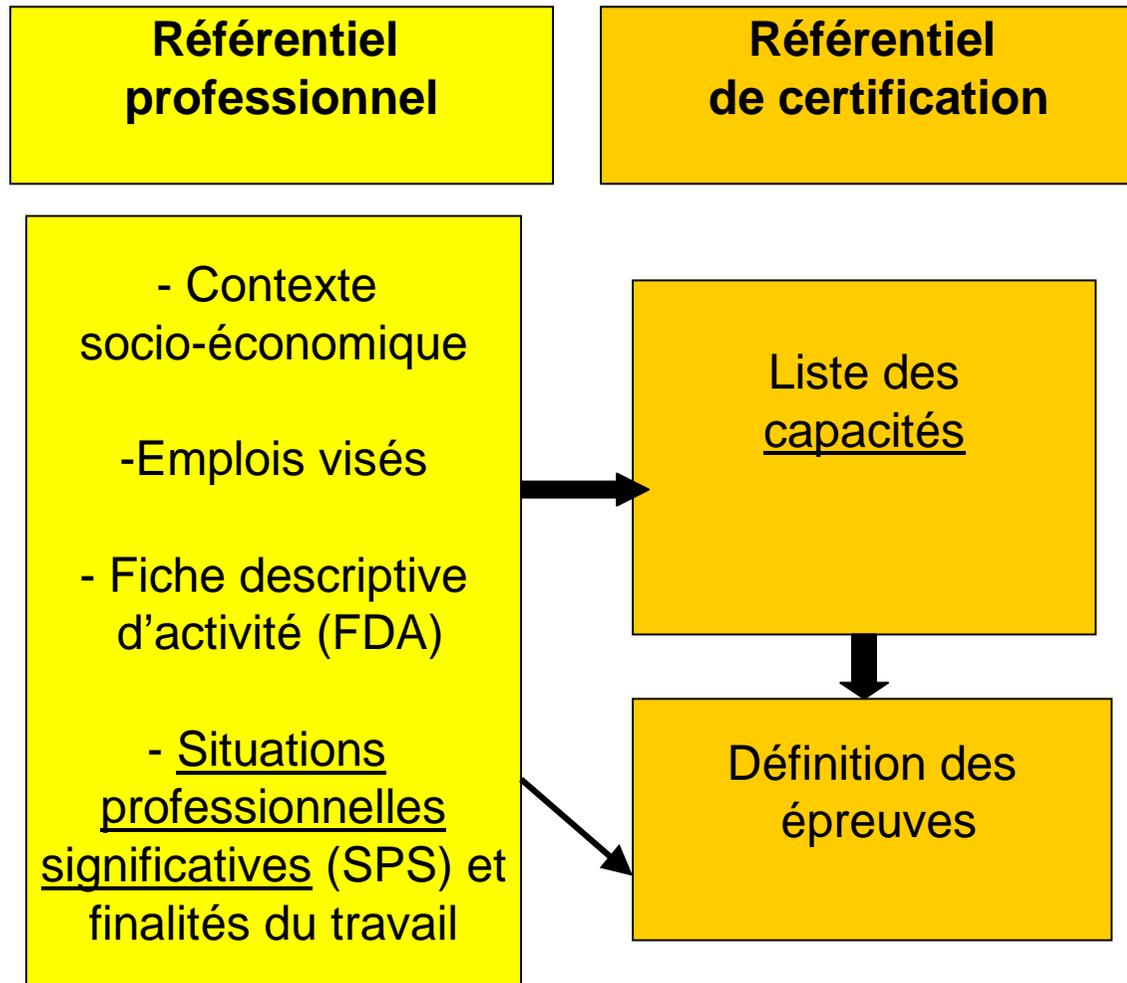
- Les documents d'accompagnement : IEA
- La note de service « mise en œuvre des épreuves » : IEA

La nouvelle écriture des référentiels : le référentiel de formation de la seconde professionnelle

**Référentiel
de formation**

Objectifs de
formation

La nouvelle écriture des référentiels : le référentiel de diplôme du BEPA



La nouvelle écriture des référentiels : le référentiel de formation (définition, rôle et composantes)

**C'est un document constitutif du référentiel de diplôme ;
il s'adresse aux formations de type modulaire**

Se traduit en
objectifs
de formation
des capacités
à
attester

Document
contractuel pour mise
en oeuvre de la
formation
Dans les
établissements

Fournit des informations à
l'ensemble des partenaires
du système éducatif

**Architecture de la formation
(structure
générale de la formation)
+
Objectifs de formation
des modules**

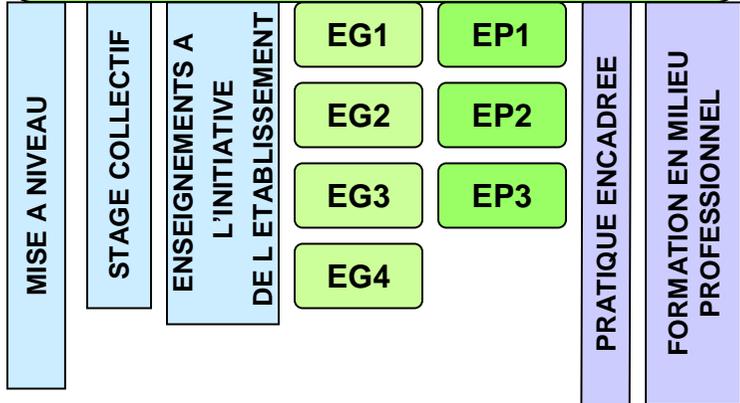


MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

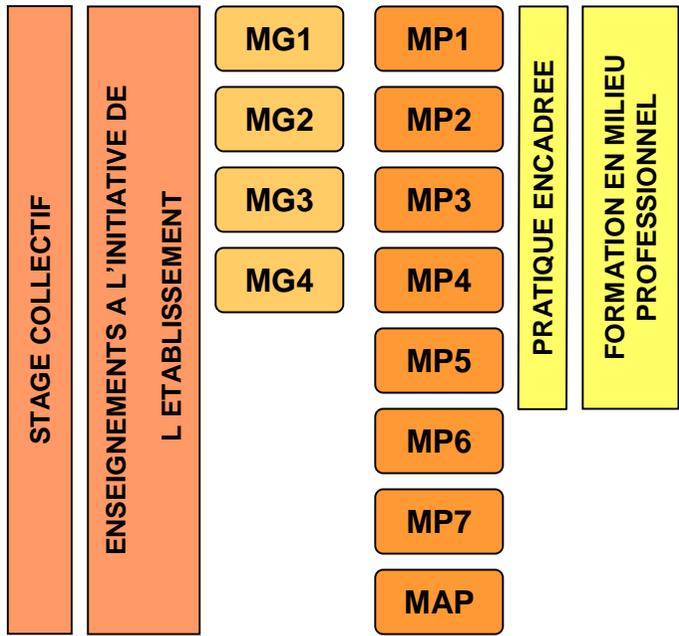
La nouvelle écriture des référentiels : l'architecture de formation du cursus 3 ans



Seconde professionnelle rattachée à un champ professionnel



Baccalauréat professionnel spécialité



La nouvelle écriture des référentiels : l'architecture de la classe de seconde professionnelle

870 heures d'enseignements

MODULES ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

EG1	150 heures
EG2	60 heures
EG3	75 heures
EG4	120 heures

MODULES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

EP1	90 heures
EP2	75 heures
EP3	150 heures
Pluridisciplinarité 30 heures	

120 heures
ENSEIGNEMENTS A L'INITIATIVE DE L'ÉTABLISSEMENT

30 heures STAGE COLLECTIF
Éducation à la santé et au développement durable

30 heures
CHANTIER ECOLE (Travaux pratiques encadrés)

30 heures
MISE A NIVEAU

4 à 6
semaines
dont 3
prises sur la
scolarité

FORMATION
EN MILIEU
PROFESSIONNEL



La nouvelle écriture des référentiels : objectifs d'un tronc commun en bac pro

- 
- En 2010, toutes les spécialités du bac pro ont intégré un tronc commun, avec les objectifs suivants :
- Donner leur place aux savoirs et aux savoir-faire dans les formation
 - Harmoniser les évaluations nationales et simplifier l'organisation des CCF
 - Donner aux diplômés des conditions homogènes d'insertion professionnelle et de poursuite d'études
 - Rendre l'offre plus lisible par les partenaires de l'enseignement agricole
 - Améliorer la gestion des DGH et des emplois du temps dans les établissements scolaires pour la voie scolaire
 - Maintenir la cohérence des formations
 - Maintenir les enseignements professionnels dans les spécialités non rénovées en 2010

Les consultations des professionnels et de la communauté éducative sur le projet de référentiel de diplôme



Consultation des professionnels :

- Par les DRIF pour la réalisation du RP
- Par la DGER au sein de 2 instances :
 - la Commission Nationale Spécialisée par secteur (CNS), pour avis sur le projet de référentiel *Juin 2010 et novembre 2010*
 - La Commission Professionnelle Consultative (CPC) > vote *Déc. 2010*

Consultation de la communauté éducative de l'enseignement agricole par la DGER :

- la consultation nationale (chlorofil) *Novembre décembre 2010*
- Instances :
 - comité technique paritaire de centrale (CTPC) > vote *Janvier 2011*
 - comité national de l'enseignement agricole (CNEA) > vote *Février 2011*

Consultation de la communauté éducative de l'éducation nationale, pour l'arrêté de création :

- La commission spécialisée des lycées *mars 2011*
- Le conseil supérieur de l'éducation > vote *mars 2011*

Les arrêtés peuvent alors être signés et publiés au JO.



Le référentiel de diplôme du baccalauréat professionnel spécialité « productions aquacoles »

3 parties :

Le référentiel professionnel

Le référentiel de certification

Le référentiel de formation



Le référentiel professionnel :

Contexte de l'emploi

La fiche descriptive de l'activité

Les situations professionnelles
significatives

Contexte de l'emploi

Les principaux emplois visés :

- Responsable technique d'unité de production et/ou de transformation
- adjoints de chef d'exploitation
- Responsable d'une exploitation

Appellations institutionnelles:

- Responsable d'exploitation ou d'entreprise aquacole (exploitant aquacole)
- Salarié hautement qualifié dans une exploitation ou une entreprise aquacole
- Chef d'équipe dans une exploitation ou une entreprise aquacole,
- Chef de parc dans une exploitation ou une entreprise aquacole,

Liste des fonctions exercées (FDA)

- 1 Recherche, collecte et trie toutes les informations utiles à la mise en oeuvre et au**
- 2 Communique à l'interne et à l'externe**
- 3 Choisit un système d'exploitation cohérent et durable et en assure le pilotage**
- 4 Assure la gestion économique et financière de l'entreprise aquacole**
- 5 Gère et anime l'équipe de travail nécessaire à l'exploitation aquacole**
- 6 Met en oeuvre individuellement ou collectivement la conduite technico-économique d'un ou plusieurs ateliers de production aquacole dans une perspective de durabilité**
- 7 Peut mettre en oeuvre individuellement ou collectivement la transformation de tout ou partie de ses produits**
- 8 Analyse l'impact de son activité sur le milieu et agit en conséquence dans le respect de la réglementation**
- 9 Distribue ses produits individuellement ou collectivement**
- 10 Peut mettre en oeuvre individuellement ou collectivement une ou des activités de service**

Référentiel professionnel du Baccalauréat Professionnel « productions aquacoles » Liste des SPS

Champs de compétences

Situations professionnelles significatives

Finalité

Pilotage du système d'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> • Choix du système d'exploitation et de ses adaptations • Prise de décision • Élaboration d'un diagnostic de durabilité 	Maintenir et/ou développer l'entreprise, dans une perspective de durabilité et de transmissibilité en fonction des objectifs et du contexte
Intégration dans les réseaux professionnels et territoriaux	<ul style="list-style-type: none"> • Implication dans des organisations professionnelles et les structures socio-économiques du territoire 	Favoriser des synergies entre l'exploitation et son environnement socio-professionnel et territorial
Mise en marché des produits	Choix du débouché commercial	Valoriser sa production conformément aux objectifs visés
Gestion économique et administrative	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation des données comptables et technico-économiques • Prévisions et suivi de la trésorerie 	Obtenir les éléments nécessaires au pilotage de l'entreprise et répondant aux exigences administratives
Organisation du travail et management	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier du travail, organisation et suivi des chantiers • Gestion des emplois et des compétences 	Rationaliser et organiser le travail sur l'entreprise
Conduite d'une production aquacole	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance, soins et interventions sur les animaux • Gestion du milieu, des effluents et des déchets • Alimentation • Conduite des géniteurs et de la reproduction • Élevage des juvéniles • Manipulation, transfert et tri des animaux • Gestion de la santé / suivi sanitaire • Récolte, pêche et conditionnement 	Atteindre les objectifs de production en préservant le potentiel et la pérennité de l'activité et en limitant l'impact sur l'environnement
Utilisation et entretien des matériels et installations	<ul style="list-style-type: none"> • - Entretien des matériels, équipements, bassins, bâtiments, abris et des installations • Choix des équipements en fonction du travail à réaliser • Conduite du matériel 	Optimiser l'utilisation du parc de matériel et des installations, et les maintenir en état de fonctionnement



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE



Le référentiel de certification :

Les capacités à certifier

Les épreuves



Référentiel de certification du Baccalauréat Professionnel « productions aquacoles »

Liste des capacités attestées par le diplôme

Les capacités générales

- C1** - Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles
- C2** - Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle
- C3** – Développer sa motricité
- C4** – Mettre en oeuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et technique

Les capacités professionnelles

- C5- Justifier des choix techniques liés à la conduite de la production
- C6- Elaborer un diagnostic de l'entreprise aquacole dans une perspective de durabilité
- C7- Communiquer en situation professionnelle
- C8- Caractériser le contexte de la production et de la mise en marché des produits
- C9- Réaliser la gestion technico-économique de l'entreprise aquacole
- C10- Conduire un atelier de production aquacole dans une perspective de durabilité et de respect du bien-être animal
- C11- Mettre en œuvre les équipements de l'élevage en sécurité et dans le respect de l'environnement
- C12- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Définition des épreuves

E1 Épreuve de Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde ETP en 2 parties Français – histoire géographie CCF	C1 écrit 2x2h	coef 3 coef 1
E2 Épreuve de Langue et culture étrangères CCF	C2	coef 1
E3 Épreuve motricité, santé ...APSAES CCF		C3 coef 1
E4 Épreuve de Culture scientifique et technologique ETP Mathématiques CCF	C4 écrit 2h	coef 1,5 coef 2,5
E5 Épreuve Choix techniques ETP	C5 écrit 2h30	coef 2
E6 Épreuve diagnostic de l'entreprise aquacole ETP	C6 et C7 oral sur support écrit 0 h30	coef 3
E7 Épreuve Pratiques professionnelles CCF	C8 à C12	coef 5
Épreuve facultative CCF		



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Référentiel de formation du Baccalauréat Professionnel « productions aquacoles »



Le référentiel de formation :

L'architecture générale
Les modules de formation

Architecture du référentiel de formation du baccalauréat professionnel « productions aquacoles »

1680 heures d'enseignements (30h sur 56 semaines)

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

MG1 308 heures
MG2 98 heures
MG3 112 heures
MG4 280 heures

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

770 heures
dont 112 heures de pluri

FORMATION

EN MILIEU PROFESSIONNEL

14 à 16 semaines

dont

12 semaines

prises sur la

scolarité

1 semaine Stage collectif

Education à la santé et au développement durable

Enseignement à l'initiative de l'établissement

112 h

Référentiel de formation du baccalauréat professionnel « productions aquacoles » les modules généraux

308 h

MG1 Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde

Français	112 h
ESC	84 h
Histoire – Géo	84 h
Documentation	28 h

98 h

MG2 : Langue et culture étrangère

Langue vivante	98 h
----------------	------

112 h

MG3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi

Éducation Physique et sportive	112 h
--------------------------------	-------

280 h

MG4 : Culture scientifique et technologique

Mathématiques	112 h
Biologie	70 h
Physique Chimie	70 h
Informatique	28 h

Référentiel de formation du baccalauréat professionnel « productions aquacoles » les modules professionnels

	Discipline		Pluridisciplinarité	
MP1 Pilotage de l'entreprise aquacole	SESG	14h	SESG	50 h
			Aquaculture	50 h
MP2 La filière aquacole	SESG	84 h		
MP3 Gestion de l'entreprise aquacole	SESG	98h		
MP4 Approches Physico-chimique, biologique et écologique des pratiques aquacoles	Biologie Écologie	28h	Aquaculture	15h
	Physique Chimie	28h	Bio Eco	6h
			Phys-Chimie	9h
MP5 Aquaculture générale et comparée	Aquaculture	154 h	Aquaculture	9h
			Bio Eco	9h
MP6 Les conduites de productions	Aquaculture	112 h	Aquaculture	34 h
			STE	32h
MP7 Mise en œuvre des équipements aquacoles	STE	84h	SESG	6h
			Phys-Chimie	4h
MAP	Non affecté	56h		

Correspondance épreuves/capacités/modules

• E5 : Choix techniques			
Capacité à certifier	Modalité	Coefficient	Modules
C5	EPT	2	MP4 – MP5

• E6 : pilotage de l'entreprise aquacole			
Capacités à certifier	Modalité	Coefficient	Modules
C6 - C7	EPT	3	MP1
	Oral sur écrit		

E7 : Pratiques professionnelles			
Capacités à certifier	Modalité	Coefficient	Modules →
C8 - C9 - C10	CCF	5	MP2 – MP3
C11 – C12			MP6 - MP7 - MAP